

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Rénovation domiciliaire et petits établissements

Aide financière disponible auprès de la MRC des Maskoutains

Saint-Hyacinthe, le 21 septembre 2020 – Vous êtes propriétaire-occupant, à revenu faible ou modeste? Vous vivez en milieu rural et devez effectuer des travaux visant à corriger des défauts majeurs à votre résidence? Vous pourriez être éligible à une subvention du programme RénoRégion. La MRC des Maskoutains vous invite à adresser une demande au cours des prochaines semaines.

L'aide financière offerte sous forme de subvention peut atteindre 95 % du coût reconnu pour la réalisation des travaux admissibles qui doivent être de 2 000 \$ minimalement, sans toutefois dépasser une somme maximale de 12 000 \$ par bénéficiaire. Les résidences éligibles à ce programme sont celles dont la valeur uniformisée, excluant le terrain, est évaluée à 115 000 \$ ou moins.

« Le programme RénoRégion de la Société d'habitation du Québec contribue à la relance économique en stimulant un créneau essentiel, c'est-à-dire la rénovation résidentielle. Cet appui permet aux MRC de bien répondre aux besoins en habitation sur leur territoire. », souligne Chantal Soucy, députée de Saint-Hyacinthe.

Pour soumettre une demande

Les citoyens intéressés trouveront le [formulaire d'inscription](#) et des [informations sur les critères d'admissibilité](#) et les travaux reconnus aux fins du programme sur le site de la MRC au mrcmaskoutains.qc.ca/fiscalite/renovation-domiciliaire.

Dès réception du formulaire, la MRC assurera le suivi du dossier en effectuant les inspections nécessaires, l'accompagnement pour la préparation de devis pour les travaux, le suivi de l'approbation de la demande par la Société d'habitation du Québec, le suivi de la réalisation des projets et l'octroi du financement.

Autres programmes

Vous exploitez un petit commerce au détail ou offrez des services professionnels ou communautaires? Grâce au programme [Petits établissements accessibles](#) (PEA) de la Société d'habitation du Québec (SHQ), vous pourriez recevoir jusqu'à 15 000 \$ en subvention pour rendre votre établissement accessible aux personnes handicapées ou à mobilité réduite. L'aide financière couvre jusqu'à 75 % du coût des travaux admissibles. Lancé en juin 2018, ce programme de la SHQ est géré par la MRC pour les 16 municipalités rurales du territoire.

La MRC administre également, toujours pour les 16 municipalités rurales du territoire, le [programme d'adaptation de domicile](#) (PAD), dont l'objectif est de permettre à une personne présentant un handicap d'accomplir ses activités quotidiennes dans son logement et ainsi favoriser son maintien à domicile.

Pour de plus amples informations sur ces programmes, communiquez avec monsieur Francis Blondeau de la MRC des Maskoutains, au 450 774-3172 afin de laisser vos coordonnées et notre représentant vous contactera afin de valider votre admissibilité et celle des travaux à effectuer.

- 30 -

Source : Denyse Bégin
Agente de communication
450 768-3001
dbegin@mrcmaskoutains.qc.ca



[MRC des Maskoutains](#)
[Mentorat Saint-Hyacinthe](#)
[Comités de bassin versant maskoutains](#)